

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/10/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2022, le 7 Octobre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 30/09/2022. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 30/09/2022.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GOURIOU Véronique

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique, Mme GAGNARD Sylvie à M. CHARDRON Yann, M. GALLIEN Bruno à M. DE MALHERBE Raymond, Mme HERMENAULT Aurélie à Mme GOURIOU Véronique
Excusé(s) : M. GHYAMPHY Koffi

A été nommé(e) secrétaire : M. RICHARD Jean-Yves

2022/082 – CAMPING - Contrat de délégation de services publics - Changement de gérant - Avenant n° 2

Vu le contrat de délégation de service public pour la gestion du camping du Lac des Varennes" signé par M. Bruno GALLIEN, gérant de la SARL Family Camp, en date du 27 octobre 2015,

Vu la délibération n°2020/097 en date du 06/11/2020 concernant le changement de gérant de la Société Family Camp, et la nomination de M. Hervé PHILIPPE, gérant,

Vu l'avenant n° 1 au contrat de délégation de service public en date du 24 novembre 2020 relatif à la nomination de M. Hervé PHILIPPE, gérant,

Vu la lettre en date du 7 octobre 2022 de M. Hervé PHILIPPE et M. Bruno GALLIEN, informant de la modification de la gérance de la SARL Family Camp, à savoir le passage en Cogérant TNS (Travailleur Non Salarié) de M. Hervé PHILIPPE et de M. Bruno GALLIEN depuis le 1er juillet 2022,

Vu l'extrait d'immatriculation principale au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis) de la SARL Family Camp du 3 août 2022, dont les gérants associés sont MM. Hervé PHILIPPE et Bruno GALLIEN,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'annuler** l'avenant n° 1 au contrat de délégation de service public conclu en date du 24 novembre 2020 avec la Société Family Camp, relatif au changement de gérant et la nomination de M. Hervé PHILIPPE en remplacement de M. Bruno GALLIEN ;

- **De conclure** un avenant n° 2 au contrat de délégation de service public du 27 octobre 2015 avec la société Family Camp, relatif au changement de gérant et à la nomination de deux gérants associés MM. Hervé PHILIPPE et Bruno GALLIEN ;

- **d'autoriser** le Maire à signer l'avenant n° 2 au contrat de délégation de service public avec la Société Family Camp.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 11/10/2022
Le Maire
Monique TROTIN



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Trotin", is written over the right side of the official stamp.

Secrétaire de séance
M. RICHARD Jean-Yves

A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Richard", is written over the text of the secretary's name.